



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT
DU CAMES

*Numéro spécial
Octobre 2025*

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématisé de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litimné MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDOH Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appo Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUNazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **oulai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GOAmed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 12 et après 12.
- Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.
- Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.
- Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.
- Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.
- Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.
- Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni** 262-275

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun** 302-317

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE	
AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE	
AMOIKN Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE	
ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES	
BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994	
Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU	
ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL	
FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES	
LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 – 2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMÀ François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee Maryse MIMBUIH M'ELLA
	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES	
TOUKO Arinte.....	1038-1050
 GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU	
Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
 DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE	
ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
 LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?	
DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
 STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE	
Alain Messoun ESSOI	1102-1123
 FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE	
KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
 APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES	
Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
 « ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »	
SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
 DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER	
YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
 GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES	
DIALLO Fousseny	1204-1231
 AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ	
<i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance universitaire

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE

KOUAME Konan Simon

Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire

Spécialité : Psychologie

Résumé

Depuis l'avènement du multipartisme en Côte d'Ivoire en 1990, l'école ivoirienne et plus particulièrement les universités publiques font face à des troubles récurrents marqués par des contestations et des revendications des groupements associatifs des étudiants. Face à cette réalité, la présente recherche se propose d'expliquer les violences perpétrées dans les universités publiques ivoiriennes sous l'angle de la politique universitaire. Plus précisément, cette recherche vise à expliquer les violences perpétrées dans les universités publiques en fonction du type de leadership et de la politique sociale de gouvernance.

La réalisation de la présente recherche repose sur un échantillon de 320 étudiants, des deux sexes dont l'âge varie entre 22 et 25 ans, et vivant dans les résidences universitaires. Ces participants à l'étude ont été sélectionnés au moyen de la méthode d'échantillonnage probabiliste, plus précisément la technique d'échantillonnage à plusieurs degrés. Les informations relatives à cette recherche ont été recueillies au moyen d'un questionnaire et d'un guide d'entretien. Les données traitées à l'aide du test du "t" de Student et de l'analyse de contenu montrent que le laxisme dans la gouvernance des universités et la mauvaise politique sociale justifient les violences observées dans les universités publiques ivoiriennes.

Mots clés : Gouvernance, management, leadership, politique sociale, violence

Abstract

Since the advent of multiparty politics in Côte d'Ivoire in 1990, Ivorian schools, and more specifically public universities, have faced recurring unrest marked by protests and demands

from student associations. In light of this reality, this research aims to explain the violence perpetrated in Ivorian public universities from the perspective of university politics. More specifically, this research aims to explain the violence perpetrated in public universities based on the type of leadership and social governance policy.

This research is based on a sample of 320 students of both sexes, aged between 22 and 25, living in university residences. These study participants were selected using a probability sampling method, more specifically a multi-stage sampling technique. Information for this research was collected using a questionnaire and an interview guide. Data analyzed using Student's t-test and content analysis show that lax university governance and poor social policy justify the violence observed in Ivorian public universities.

Keywords: Governance, management, leadership, social policy, violence.

Introduction

L'école se veut le creuset de la socialisation dans un monde industriel marqué par l'universalité des connaissances. Sur cette base, les Nations intègrent la formation comme un pilier important de leur développement. En Côte d'Ivoire, l'école occupe une place fondamentale dans la politique de développement. Ainsi depuis l'indépendance, plusieurs politiques ont été mises en place pour une performance de l'école à travers une formation de qualité des apprenants. Au titre ces politiques éducatives, l'on peut citer la création constante, par l'État, de plusieurs écoles et universités au rythme de la démographie du pays. Ces structures de formation sont équipées et entretenues par l'État ivoirien pour un mieux être des élèves et étudiants.

La politique générale de l'éducation est mise en place par le Gouvernement à travers les différents Ministères de tutelle tels que le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique. Cette politique générale de l'éducation en Côte d'Ivoire est souvent décriée par les acteurs tels que les enseignants, les élèves et les étudiants. Les difficultés vécues par les apprenants vont susciter la création de groupements de revendication pour le bien-être des élèves et des étudiants.

Ainsi avant le multipartisme, les élèves et les étudiants se sont regroupés au sein du Mouvement des Etudiants et Elèves de Côte d'Ivoire (MEECI). Après le multipartisme survenu en Côte d'Ivoire dans les années 1990, plusieurs groupements associatifs vont voir le jour dans le milieu universitaire, avec chacun sa méthode de revendication autour souvent du même problème. Il s'agit entre autres de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), la Cellule de Réflexion et d'Actions Concrètes (CERAC), l'Union Nationale des Etudiants et Elèves de Côte d'Ivoire (UNEECI), etc. Ces groupements syndicaux ont à charge de porter les revendications à caractère social et académique des élèves et des étudiants.

Depuis plusieurs décennies, les revendications des élèves et étudiants concernant la politique générale de l'éducation ont été défendues par ces groupements associatifs. Dans le milieu universitaire en particulier, les revendications ont toujours porté sur les conditions de vie et d'études des étudiants à savoir le transport, le logement, la restauration, la bourse et les conditions ergonomiques liées à la vie sur les campus. Ces revendications, portées par la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), font l'objet de plusieurs grèves et arrêts de travail qui perturbent le bon fonctionnement des années académiques dans les universités publiques. Les troubles souvent observées dans le système éducatif amènent l'Etat à renforcer la sécurité sur les campus et aux abords des établissements scolaires. Ces dispositifs de sécurité mis en place permettent de garantir la sécurité des biens et des personnes. Paradoxalement, il arrive que ce dispositif sécuritaire rencontre l'opposition des étudiants. Des affrontements entre les étudiants appartenant à ces groupements estudiantins et les forces de l'ordre sont souvent signalés occasionnant quelquefois des blessés graves, des interpellations et la suspension des enseignements sur une période plus ou moins longue. Il arrive des moments où des factions d'étudiants s'affrontent à l'arme blanche, occasionnant souvent des blessés graves ou des morts. La psychose née de ces affrontements oblige certains étudiants à rester loin des amphithéâtres et des salles de travaux dirigés. Face à cette réalité, l'État, à travers les autorités universitaires, engage des négociations avec les grévistes. Malgré les engagements pris, les revendications des étudiants restent souvent sans réponse et radicalisent ainsi la lutte. Cette situation amène à se poser la question sur les causes des violences malgré les engagements pris par les différentes parties.

Cette préoccupation trouve quelques réponses dans certaines recherches qui incriminent les conditions de vie et d'études des étudiants (G. L. K. Kra et al., 2025), le déficit de

communication entre les étudiants et les autorités universitaires (K. M. Kaboré et D. Poussogo, 2015), la consommation de stupéfiants, la position hiérarchique des dirigeants syndicaux (G. L. K. Kra et al., 2025), démission des parents (C. Moricia, 2015; K. H. Nyandu et al. (2020). Ces facteurs, bien que pertinents pour comprendre les violences dans les universités, manquent d'insister sur le leadership et la politique sociale mise en place dans ces universités. La prise en compte de ces deux facteurs dans une analyse psychologique peut permettre de mieux cerner ce phénomène.

L'analyse de ces crises pose le problème de la gouvernance des universités publiques ivoiriennes. La gouvernance peut être définie comme l'ensemble des décisions, de règles et de pratiques visant à assurer le bon fonctionnement d'une organisation ou d'une structure. Dans la présente recherche, il faut entendre par gouvernance, la manière pour les autorités universitaires d'analyser, de décider et d'orienter la politique universitaire.

Face aux revendications des étudiants et aux agissements de certaines associations d'étudiants, les autorités universitaires font preuve d'un mutisme assourdissant. Cette situation amène à interroger la politique managériale des universités publiques à travers le type de leadership et la politique sociale. Spécifiquement, cette recherche vise à montrer que les violences dans les universités publiques sont tributaires du type de leadership adopté par les autorités universitaires. De même, cette recherche tente d'expliquer l'influence de la politique sociale mise en place dans les universités sur les violences sur les campus universitaires.

L'hypothèse générale qui sous-tend cette recherche stipule que les le type de leadership appliqué par les Autorités universitaires et la politique sociale mise en place influencent significativement les violences observées dans les universités publiques de Côte d'Ivoire. De cette hypothèse générale, découlent deux hypothèses opérationnelles dont la première souligne que les universités publiques qui sont administrées avec autorité connaissent moins de violences des étudiants que celles dans lesquelles est appliqué un leadership laxiste. La seconde hypothèse soutient que les universités dans lesquelles la politique sociale est appliquée connaissent moins de violences de la part des étudiants que celles dans lesquelles la politique est rigoureusement appliquée.

Les résultats de cette recherche sont interprétés à la lumière de la théorie de l'influence sociale (G. - N. Fischer, 2010) et celle de la représentation sociale (S. Moscovici, 1996). La

théorie de l'influence sociale stipule que le comportement des individus dépend de l'influence qu'ils subissent. Adaptée à cette étude, l'influence sociale vise à montrer que lorsque les autorités universitaires adoptent un leadership autoritaire, cette manière de fonctionner va contraindre les étudiants à adopter des comportements de soumission. Par contre, lorsqu'ils sont soumis à un leadership laxiste, ils ont tendance à se rebeller et à créer des troubles au sein des universités. Quant à la théorie des représentations sociales, elle tente de montrer que le comportement des étudiants dépend de la représentation ou de la perception qu'ils ont du traitement social auquel ils sont soumis.

1. Méthodologie

La méthodologie de cette recherche repose sur la description des variables, la constitution de l'échantillon, la présentation de l'instrument de collecte des données et le traitement statistique des données.

1.1. *Description des variables*

Au regard des hypothèses émises, l'on peut identifier deux types de variables. Il y a les variables indépendantes et la variable dépendante.

1.1.1. *Variables indépendantes*

Les variables indépendantes sur lesquelles repose cette recherche concernent le type de leadership et la politique sociale.

Le leadership est défini comme la capacité qu'a un individu de planifier, organiser, diriger et cordonner les activités d'un groupe. Dans cette recherche, le leadership peut se concevoir comme la capacité des Dirigeants des Universités publiques à mener de manière satisfaisante les activités académiques de leurs institutions. Le leadership, dans cette recherche, est considéré comme une variable qualitative avec deux modalités. Nous avons le leadership autoritaire et le leadership laxiste. Le leadership autoritaire est caractérisé par l'autorité du leader. Dans ce modèle de gestion, le leader prend seul les décisions de manière ferme et demande leur application sans détour. Ce modèle de gestion est caractérisé par la rigueur du chef qui punit les récalcitrants et gratifie les collaborateurs soumis. Dans un tel modèle de gestions, chaque constituant du groupe s'attèle à respecter les injonctions du chef. Par contre,

le leadership laxiste ou leadership du laisser-aller est caractérisé par la passivité du leader, son absence dans les prises de décisions cruciales. La gouvernance du groupe dans ce cas est marquée par le laisser faire, c'est-à-dire un modèle de fonctionnement qui est caractérisé par le fait que le leader se distingue donne par le fait qu'il est impuissant face à la réaction du groupe. Ce type de comportement du leader donne la possibilité au groupe d'accroître les dérives.

Les revendications des étudiants coordonnées par les groupements associatifs sont dans la plupart du temps basées sur les besoins sociaux tels que la bourse, l'hébergement, le transport, la restauration et la création de salles de cours. La politique sociale se réfère à la stratégie de gestion des hommes axée sur la satisfaction de leurs besoins sociaux. Cette variable, de nature qualitative, admet deux modalités. Il s'agit de la politique visant la satisfaction des besoins sociaux et la politique axée sur la non-satisfaction des besoins sociaux des étudiants. La politique sociale visant la satisfaction des besoins sociaux est la stratégie de gestion qui consiste à prêter une attention particulière aux sollicitations sociales des étudiants et à mettre en œuvre des stratégies de leur satisfaction. Dans le cas échéant, cette politique vise à garder le cadre permanent de discussion en vue d'une éventuelle résolution de certains problèmes. Par contre, l'absence de politique sociale est caractérisée par le refus de la table de négociation par les autorités universitaires concernant certains problèmes évoqués par les étudiants. La rupture de négociation et la non-prise en compte des revendications sociales des étudiants radicalise la lutte de ceux-ci. Cette variable est évaluée au moyen d'un questionnaire et d'un guide d'entretien.

1.1.2. Variable dépendante

La variable dépendante de la présente recherche concerne les violences qui sont considérées comme toute forme d'agression verbale ou physique et psychologique orchestrées par un ou plusieurs individus sur une ou des personnes. Dans le cadre de cette étude, les violences universitaires sont relatives à l'ensemble des adressions physiques, verbales et psychologiques perpétrées par les étudiants sur les campus des universités publiques. Cette variable est de nature quantitative et se mesure en termes de fréquence d'agression, de menaces ou de grèves au cours d'une année universitaire.

1.2. Echantillon

La réalisation de la présente recherche a nécessité la constitution d'un échantillon qui se veut représentatif de la population parente (J. P. Rossi, 1989). La constitution d'un échantillon réside dans le fait qu'il est quasiment impossible de réaliser une recherche sur la population tout entière (H. Chauchat, 1995). Pour R. Ghiglione et B. Matalon (1985), il serait prétentieux de conduire une telle recherche car vouloir enquêter sur une population mère demande énormément de moyens et de temps. Dans l'impossibilité de réaliser l'étude sur tous les étudiants des universités publiques de Côte d'Ivoire, il a été nécessaire dans la présente recherche de constituer un échantillon représentatif de la population parente. Plusieurs techniques permettent de constituer un échantillon. H. Chauchat (1995) et J. P. Rossi (1989) identifient les méthodes probabilistes, les méthodes empiriques et les méthodes issues des plans d'expérience. Ces méthodes d'échantillonnage ont chacune ses principes et son mode de fonctionnement. Dans le cas précis de cette recherche, la méthode d'échantillonnage à plusieurs degrés a été nécessaire pour sélectionner des participants. Cette technique est issue de la méthode probabiliste qui permet d'obtenir selon M. Grawith (2000), des résultats généralisables à l'ensemble de la population. En effet, pour sélectionner les étudiants concernés par cette recherche, nous avons utilisé un échantillonnage à deux degrés. Le premier degré consiste à tirer au sort les universités publiques. Sur les huit universités publiques que comporte la Côte d'Ivoire, cinq ont été tirées au sort. Le second degré a consisté à sélectionner les étudiants de ces universités qui résident dans les cités universitaires. Cette méthode a permis de sélectionner 320 étudiants des deux sexes dont l'âge varie entre 20 et 25 ans, et qui vivent dans les résidences universitaires.

1.3. Matériel

Les informations nécessaires à la présente recherche ont été recueillies au moyen d'un questionnaire. Le choix du questionnaire réside dans le fait qu'il est l'instrument le plus adapté aux études quantitatives (H. Chauchat, 1995 ; P. N'da, 2015). Le questionnaire a la qualité de présenter des questions qui sont standardisées, c'est-à-dire des questions qui sont posées de la même manière et dans le même ordre. Le questionnaire a l'avantage également de recueillir des informations qui peuvent présenter une facilité de dépouillement et des possibilités de traitement statistique (M. Robert, 1988). Le questionnaire présente trois types de questions, selon H. Chauchat (1995). Il s'agit des questions ouvertes, des questions

fermées et des questions en éventail, c'est-à-dire des questions semi ouvertes et semi-fermées. Ces questions permettent d'obtenir des réponses variées et riches d'informations.

Le questionnaire de cette recherche comporte quatre grandes parties. La première partie se compose des variables biographiques tels que l'âge, le sexe, l'université d'appartenance, le niveau d'études et le lieu d'habitation. La deuxième partie a trait à la variable relative au leadership, c'est-à-dire le mode de gestion des universités. La troisième partie traite de la politique sociale au sein des universités. Quant à la quatrième partie, elle concerne les violences perpétrées au sein des universités.

L'élaboration du questionnaire a nécessité plusieurs étapes dont la recherche documentaire, l'étude exploratoire, la méthode des juges et le pré-test. La recherche documentaire a consisté à recourir à des ouvrages traitant de la violence de manière générale et la violence dans les structures de formation telles que les universités. Cette démarche a permis de recueillir des informations pertinentes sur les causes et les manifestations des violences. Cette étape a été suivie d'une recherche exploratoire sur le terrain en vue de mesurer la pertinence des informations théoriques recueillies dans les ouvrages. Cette épreuve vise à savoir si les facteurs énumérés dans les ouvrages s'appliquent à la réalité ivoirienne. Ces deux premières étapes ont permis de rédiger un instrument qui a été soumis à l'appréciation de certaines personnes qualifiées de juge. La méthode des juges consiste à évaluer le niveau d'ambigüité des questions par des personnes qualifiées. Dans la présente recherche, 20 juges ont été choisis. Il s'agit de 10 étudiants et de 5 enseignants et 5 personnes de l'administration des universités. La consigne dans cette épreuve est d'identifier les questions qui sembleraient ambiguës et les marquant par une croix (X). Selon le principe qui fonde cette méthode, si le taux d'ambigüité pour une question est supérieur à 50%, la question est reprise et soumise aux mêmes juges. A la seconde reprise, si le taux est supérieur à 50%, la question est supprimée du questionnaire. La soumission de cet instrument à l'appréciation des juges a permis de reformuler certaines questions.

Le pré-test dans cette recherche a pour objectif de cerner le niveau de compréhension des questions par les personnes ayant les mêmes caractéristiques que ceux de l'échantillon constitué. Cette épreuve a vu la participation de 10 étudiants ayant les mêmes caractéristiques que ceux de l'échantillon. Ce pré-test a porté sur les étudiants des universités privées

d'Abidjan. Cette étape de l'élaboration du questionnaire a permis de montrer que les questions contenues dans ce questionnaire sont bien élaborées.

Le second instrument utilisé dans cette recherche est le guide d'entretien. L'utilisation de cet instrument repose sur le fait qu'il permet, à travers les questions ouvertes, de fournir des informations plus pointues et plus détaillées que le questionnaire. En effet, comme le soutient J. D. Bonville (2000, p. 45), l'entretien a l'avantage de combler les insuffisances du questionnaire.

L'administration du questionnaire s'est faite dans les résidences universitaires des universités sélectionnées selon la méthode d'échantillonnage choisie. Les enquêtes se sont souvent déroulées toute la journée pour les étudiants qui étaient dans leurs chambres, et le soir pour ceux qui étaient absent de leurs chambres. Cette épreuve qui a duré pratiquement trois mois a permis de recueillir des informations qui peuvent faire l'objet de traitement statistique et donner lieu à des résultats qui peuvent être analysés et interprétés scientifiquement.

2. Résultats

Les résultats de cette recherche ont été obtenus au moyen du test du “t” de Student. L'utilisation de ce test statistique découle du fait que cette étude met en évidence l'effet de variables indépendantes de nature qualitative sur une variable dépendante de nature quantitative. Par ailleurs, l'utilisation de cette technique découle du fait que les indices de tendance centrale ont sensiblement la même valeur. La moyenne ($M_x = 6,25$), la médiane ($Me = 6$) et le mode ($Mo = 6$). Les résultats obtenus par l'utilisation de cette technique statistique se présentent selon deux axes. Le premier a trait à la relation entre le leadership et la violence et, le second axe des résultats est relatif au lien entre la politique sociale et les violences.

2.1. Leadership et violences universitaires

L'utilisation du test du “t” de Student dans le traitement des informations recueillies permet d'obtenir les résultats consignés dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Profil de carrière et absentéisme au travail

Leadership	Moyenne	Ecart type	“t” de Student	Significativité
Leadership autoritaire	5,04	3,15		Significatif au seuil de probabilité .05
Leadership laxiste	12,32	5,28	4,34	

L'utilisation du “t” de Student permet d'obtenir des résultats ($t (320)=4,34 ; P<0.05$) qui montrent une différence entre les groupes comparés. La comparaison des moyennes atteste que les universités qui sont administrées de manière autoritaire enregistrent une moyenne de violences ($M_x = 5,04$) qui est inférieure à celle des universités qui sont gérées sous le sceau d'un leadership laxiste ($M_x = 68,32$). Ces résultats confirment les hypothèses qui sous-tendent que les universités qui sont administrées de manière autoritaire enregistrent moins de violences que celles qui sont administrées avec un leadership laxiste.

L'explication de ces résultats se fonde sur le fait que le leadership, c'est-à-dire le modèle de gestion d'une institution détermine le comportement des individus. Dans le cadre de cette étude, le leadership utilisé dans les universités influence le comportement des étudiants. Ceux qui sont inscrits dans les universités dans lesquelles le leadership est marqué par le laxisme, ils sont souvent témoins des violences perpétrées par les groupements d'étudiants tels que la FESCI. En effet, lorsque le style de leadership dans une institution est dominé par le laxisme, c'est-à-dire un modèle de gestion marqué par l'absence d'autorité des gouvernants, les individus de ce système agissent sans retenue et se laissent aller à toutes les dérives. Dans le cas de certaines universités publiques, le manque d'autorité des dirigeants laisse libre cours aux agissements de la FESCI qui suspend les enseignements à travers les grèves et autres brimades des étudiants. Ce constat est confirmé par les propos des doyens et des enseignants qui critiquent ce laxisme des autorités universitaires. Pour le docteur BY, « *c'est le manque d'autorité des gouvernants qui occasionne toutes ces dérives* ». Pour KP « *le silence coupable des autorités est à la base de la violence de la FESCI sur les campus* ». Ces propos sont également soutenus par certains étudiants qui réclament des autoritaires de la rigueur et de la fermeté face aux agissements de la FESCI.

En revanche, les universités dans lesquelles les autorités font preuve de fermeté et d'autorité à travers un leadership autoritaire, les activités de la FESCI sont rapidement circonscrites. Dans

ces universités, les cours sont moins perturbés et les acticités académiques se déroulent convenablement. Dans ces universités, les personnes interrogées soutiennent que dans leurs institutions, le désordre ne peut être toléré sous aucun prétexte. C'est ce que souligne une autorité quand elle dit que « *chez nous ici, on ne peut pas tolérer le désordre. Nous ne pardonnerons pas des comportements de rebelles* ». La théorie de l'influence sociale de G-N. Fischer (2002) justifie ces propos. En effet en référence à cette théorie, l'on peut soutenir que lorsqu'une autorité universitaire gouverne avec rigueur, il arrive à influencer le comportement des étudiants qui sont contraints d'adopter des attitudes pacifiques dans leurs agissements. Par contre, lorsque le modèle de gestion repose sur le laxisme, cette attitude des gouvernants influence également le comportement des étudiants qui se laissent aller aux violences les plus acerbes. Au regard de cette théorie, il importe de comprendre que le modèle de gouvernance influence la réaction et le comportement des étudiants.

2.2. Violence universitaires selon la politique sociale

Le test du “t” de Student utilisé dans le cadre de cette recherche permet d'obtenir des résultats suivants.

Tableau 2: Profil de carrière et absentéisme au travail

Politique sociale	Moyenne	Ecart type	“t” de Student	Significativité
Application de la politique sociale	8,65	6,12	5,40	Significatif au seuil de probabilité .05
Absence de politique sociale	10,48	8,01		

L'utilisation du “t” de Student permet d'obtenir des résultats ($t (320)=5,40 ; P<0.05$) qui font ressortir une différence entre les groupes d'étudiants interrogés. La comparaison des moyennes permet de soutenir que les universités dans lesquelles il est appliqué une politique sociale enregistrent une moyenne de violences ($Mx = 8,65$) qui est inférieure à celle des universités dans lesquelles le management exclut le soutien social des étudiants ($Mx = 10,48$). Ces résultats confirment l'hypothèse émise à cet effet qui stipule que les universités dans lesquelles la politique sociale est appliquée enregistrent moins de violences que celles dans lesquelles il 'est appliqué aucune politique sociale.

A la lumière de ces résultats, il est important de mentionner que la politique sociale dans toute organisation et plus particulièrement dans le milieu étudiantin constitue un élément essentiel dans la stabilité psychologique des acteurs et celle des universités. Lorsque les revendications à caractère social sont portées à la connaissance des autorités universitaires, la non prise en compte de ces besoins suscite des réactions virulentes des étudiants. Les revendications qui ont souvent suscité la réaction des groupements étudiantins sont celles liées à leurs bourses, la restauration, le logement et le transport. Les propos des étudiants illustrent ces faits quand ils soutiennent que « *la surdité des autorités universitaires est à la base des perturbations des universités* ». Cette manière de sous-estimer cette préoccupation des étudiants qui constitue une préoccupation fondamentale suscite des réactions émotionnelles chez les étudiants qui se mettent à engager des conflits avec l'administration. L'étudiant YFR estime que « *le fait pour l'Etat d'imposer une telle souffrance aux étudiants est inconcevable. Les autorités universitaires donnent toujours raison à la FESCI* ». Ces propos tendent à incriminer l'Etat qui reste insensible selon les étudiants, à leurs sollicitations. Ces récriminations faites à l'Etat et aux autorités universitaires radicalisent souvent la position des étudiants dans leurs luttes. Le recours à la théorie de la représentation sociale de S. Moscovici (1996) permet de comprendre que c'est la manière dont les étudiants perçoivent et analyse la position des autorités universitaires qui justifie la récurrence et l'ampleur des violences perpétrées dans les universités. Certains étudiants issus des groupements syndicaux estiment que la manipulation d'autres formations syndicales pour casser les grèves sont quelquefois les fondements de la barbarie sur les campus.

3. Discussion des résultats

La présente recherche visait à expliquer les violences perpétrées dans les universités publiques de Côte d'Ivoire en recourant à certains facteurs tels que le leadership appliqué dans ces institutions universitaires et la politique sociale mise en place par les Autorités universitaires. Dans une perspective mixte, nous avons pu montrer que le leadership adopté par les autorités universitaires influence les violences perpétrées dans les universités publiques. Ces résultats sont conformes à ceux de G. L. K. Kra et al. (2025) qui, dans une étude sur l'impact de la violence sur le fonctionnement de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké a montré dans une démarche mixte que les violences perpétrées dans cette université sont liées à certains facteurs tels que le non respect des autorités universitaires et les règles qui régissent le fonctionnement de cette institution de l'enseignement supérieur. A travers cette

recherche, les auteurs conviennent avec la présente étude que les agissements des étudiants appartenant à ces groupements étudiantins dépendent du type de leadership employé. Sous cet angle A. Lebugle et al. (2018) incriminent le laxisme des dirigeants des universités. Pour les auteurs, le manque d'autorité des dirigeants des universités donne la possibilité aux étudiants d'exercer leur autorité non seulement sur les autres étudiants mais également sur l'ensemble du personnel administratif et pédagogique.

Par ailleurs les résultats montrent que les violences observées au niveau des universités publiques de Côte d'Ivoire sont tributaires de la politique sociale appliquée. Ces résultats corroborent ceux de G. L. K. Kra et al. (2025) qui estiment que les violences observées dans les universités tirent leurs sources dans les conditions difficiles de vie et d'études des étudiants. Pour ces auteurs, les conditions précaires liées à l'absence de bourses, de logements, de salles de cours sont autant d'éléments qui poussent les étudiants à s'engager dans la violence. Pour K. M. Kaboré et D. Poussogo (2015) et K. H. Nyandu et al. (2020), les violences dans les universités sont inhérentes aux mauvaises conditions de travail. Pour ces auteurs, le manque d'infrastructures d'enseignement supérieur tels que les salles de cours, le matériel didactique, etc. sont autant de points de revendication des étudiants. La non satisfaction de ces revendications font l'objet de violences.

Conclusion

La violence dans les universités publiques en Côte d'Ivoire constitue une préoccupation majeure tant pour les acteurs du monde éducatif que pour les étudiants qui voient souvent leur avenir s'hypothéquer. La compréhension d'un tel phénomène a fait l'objet de plusieurs investigations mettant en évidence les facteurs explicatifs. Ces recherches ont fait ressortir quelques facteurs justifiant les violences dans les universités mais ont manqué d'insister sur le type de leadership adoptée dans le management de ces institutions universitaires. Par ailleurs, ces études n'ont pas suffisamment mis l'accent sur l'implication de la politique sociale dans l'explication de ces violences. Cette recherche inscrite dans une démarche mixte a permis de mettre en évidence l'effet du type de leadership sur les violences dans les universités en pointant du doigt le laxisme dans le management des universités. De même, cette recherche a montré que la politique sociale appliquée dans les universités peut être un facteur permettant d'éviter les violences dans les universités. Cette recherche a permis, à travers la démarche utilisée, de montrer l'influence des facteurs mis en cause sur l'occurrence des violences dans

les universités publiques. Malgré la pertinence des résultats obtenus, il importe de mentionner que cette étude ne saurait être suffisante pour cerner tous le contour des violences observées dans les universités et les autres centres de formation. Il serait intéressant, pour les recherches à venir d'orienter les investigations dans une autre perspective en vue de comprendre davantage ce phénomène qui tend à devenir un fléau dans le système éducatif.

Références bibliographiques

- Bonville Jean De, 2000, *L'analyse de contenu des médias*, Bruxelles, De Boeck, 445 p.
- Chauchat Héleine, 1995, *L'enquête en psycho-sociologie*. Paris, PUF, 253 p.
- Fischer Gustave-Nicolas, 2010, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris, Dunod, 284 p.
- Ghiglione Rodolphe et Matalon, Benjamin, 1985, *Les enquêtes sociologiques, théories et pratique*, Paris, Armand Colin, 304 p.
- Grawitz, Madeleine, 2001, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1040 p.
- Kaboré-Konkobo Madeleine et Poussogo Désirée, 2015, « La question de la violence à l'Université publique de Koudougou : Causes, conséquences et dispositif d'éradication », *Revue Interafriqueaine de Philosophie, Littérature et Sciences humaines*, 19, 62-77.
- Kra Gérard Landry Konan, Yao Ruben Kouassi Isaac et Koffi Natanael Kouadio, 2025, « Impact des violences sur le fonctionnement de l'université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire) », *Revue Internationale Donni*, 3, 19-32.
- Lebugle Amandine, Dupuis Justine et l'équipe de l'enquête Virage, 2018, *Les violences subies dans le cadre des études universitaires: Principaux résultats des enquêtes Violences et rapports de genre (Virage) réalisées auprès d'étudiants de 4 universités françaises*. Paris, INED, 42 p.
- Moricia Charles, 2015, *Violence scolaire*. [en ligne] (page consultée le 10/03/2025) <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01177020v1>.
- Moscovici Serge, 1996, « Communications et représentations sociales paradoxales », In Abric J.-C. (éd.), *Exclusion sociale, insertion et prévention*, Saint-Agne, Erès, pp. 109-403.

N'da Paul, 2015, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, l'Harmattan, 284 p.

Nyandu Kasali Honnête, Muhindo Binzaka Roger, Kasereka Musisiva Samuel, 2020, Violences en milieux scolaires et universitaires dans la ville de Goma, *Revue de Psychologie et des Sciences de l'éducation (RePSE)*, 1,87-113.

Robert Michèle, 1988, *Plan de recherche classique. Fondements et étapes de la recherche en psychologie*, Québec, Edisem, 229 p.

Rossi Jean Pierre, 1989, « Introduction à la méthode expérimentale », In Rossi J.P., Crombe P., Lecuyer R., Pêcheux M. G., Tourette C. (eds), *La Méthode expérimentale en psychologie*. Paris : Bordas, pp. 3-57.